

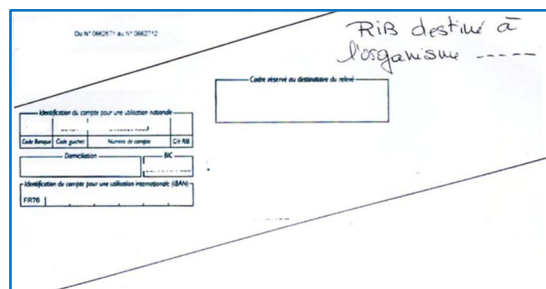
Sécuriser l'envoi de vos papiers d'identité ou Rib

Voici une petite astuce pour sécuriser vos documents officiels.

Il arrive régulièrement que l'on vous demande par mail, une copie de votre carte d'identité ou bien un Rib, soit pour une demande de prêt par internet, soit par toute autre organisme, et vu le nombre d'arnaques et de subtilisations de documents sur la toile, il y a urgence de se prémunir.

Il suffit simplement de barrer votre document, en précisant la mention suivante : Document destiné à : ex. Cétélem, ou bien Magasin XXX.

Attention : Veuillez toutefois à ne pas cacher un élément ou un caractère.



N'hésitez pas à le faire sur d'autres documents, tels que : Extrait de naissance, mariage ou autre, comme vous pouvez le faire pour une carte grise.

**** Démarche recommandée, entre autres, par Maître Sylvie Noachovitch, Avocate au barreau de Paris, sur les antennes radio et sur M6.**